

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2011
DELIBERATION N°11-8

OBJET : Fin de mandat de la commission consultative paritaire des agents non titulaires.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu l'arrêté du 8 avril 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu l'avis du Comité technique paritaire du 22 septembre 2011,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité la fixation à la date du 20 octobre 2011 de la fin du mandat de la commission consultative paritaire des agents non titulaires.

Fait à Tours, le 27 septembre 2011

Le Président,



Loïc VAILLANT